

Votre résidence labélisée

Labels



Option



Performances énergétiques **THPE enr**

Labels, option et performance énergétique en cours d'évaluation



Terre de Privilèges

Espace de vente

1530, avenue Jean Monnet - Quartier La Moutonne - 83260 LA CRAU - Tél. : 04.94.75.55.70
Ouvert Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30/Lundi après midi de 13H30 à 17H30
Samedi matin de 9H à 12H Fermé le lundi matin, samedi après midi et dimanche toute la journée.

TERRA CASA : 23, avenue Eugène Joly - Résidence l'Azurée, 83600 FREJUS
Tél. : 04.94.51.13.34 - Fax : 04.94.52.27.07 - Mail : contact@terraca.fr - www.terraca.fr



LA RÉSIDENCE

*Terre
de
Privilèges*

Pourquoi attendre l'été pour se sentir en vacances ?

27 logements de 85m²* à 110m²* / Jardins privés de 250m²* à 500m²*

TERRA CASA : 23, avenue Eugène Joly - Résidence l'Azurée, 83600 FREJUS
Tél. : 04.94.51.13.34 - Fax : 04.94.52.27.07 - Mail : contact@terraca.fr

www.terraca.fr

Imprimé sur papier recyclé - création & impression imprimérie fréjusienne

*Surfaces des logements approximatives, surfaces jardins approximatives inclues emprise des villas, terrassés et garages

Entre mer et montagne

« **La Moutonne** », quartier d’environ 4000 habitants rattaché à la ville de La Crau, bénéficie d’une situation exceptionnelle. Au centre d’un triangle formé au nord par La Crau, au sud/ouest par Carqueiranne et au sud/est par Hyères, « **La Moutonne** » permet d’allier tranquillité et vie pratique.

Située au cœur de ce quartier, « **TERRE DE PRIVILEGES** », vous offre un environnement calme et résidentiel, garant d’une bonne qualité de vie.

Clôturée et privée, la Résidence, pourtant proche de tout, vous procure sécurité et intimité.

La proximité des commerces et des services vous facilite la vie quotidienne, l’autoroute A570 permet d’accéder directement aux villes avoisinantes.

Le secteur séduira les sportifs ... des activités diverses et variées s’offrent à vous dans un rayon de seulement 10km (golf, tennis, voile, gymnase...).

Côté détente, les plages de Carqueiranne et du Pradet se situent à moins de 8km de votre future villa.

La Résidence « **TERRE DE PRIVILEGES** » se compose de 27 villas jumelées, bénéficiant chacune d’un jardin privatif clos, engazonné et arboré, intégrant un arrosage automatique. De larges terrasses permettent d’apprécier la vie enextérieur.

Une architecture épurée

Alliant les styles provençal et contemporain « **TERRE DE PRIVILEGES** » dégage une sérénité architecturale.

Ses lignes droites et épurées s’insèrent parfaitement dans l’environnement existant.

La diversité volumétrique et l’harmonieux mariage des villas de plein pied et des villas sur 2 niveaux cassent le rythme visuel et donnent un caractère unique à chaque villa.

Toutes les toitures hors garage sont réalisées avec des quatre pentes et deux rangs de génoises.

Les gardes corps et portails ont spécialement été conçus pour votre Résidence.

Les façades claires, grises et blanches, apportent de la luminosité et les volets roulants, blancs, finalisent la cohésion d’ensemble.

De grandes terrasses carrelées agrandissent avec élégance les villas.

Tous les espaces verts sont également pensés sobres et chics ; des jolis murets de pierres viennent séparer quelques uns des jardins privatifs.

La piscine et les espaces paysagés communs soulignent le caractère résidentiel de « **TERRE DE PRIVILEGES** ».



Une piscine réservée aux seuls résidents vient agrémenter un cadre de vie paisible et verdoyant. Chaque villa dispose d’un garage accolé. Une aire de jeux pour enfants, suffisamment en retrait des villas, vient parfaire le confort des familles. A l’ouest, la vue dégagée permet de contempler depuis votre séjour la montagne du **Coudon**.



Vivre sereinement

L’implantation des villas a été pensée de manière à allier confort visuel et exposition climatique.

Les jardins privatifs, protégés des vis à vis et majoritairement exposés ouest ou sud, vous permettent de profiter du soleil en toute intimité.

L’accès bilatéral aux villas améliore la fluidité de circulation et offre à chacun sérénité et tranquillité.

L’aire de jeux clôturée permet aux plus jeunes de s’éveiller et se dépenser en toute sécurité.

La plage de la piscine satisfera les amateurs de bains de soleil.



Prestations et confort

Dans le souci d’une démarche environnementale, la résidence « **TERRE DE PRIVILEGES** » fait l’objet d’une demande de certification **QUALITEL & HABITAT ENVIRONNEMENT** avec **option AH** (Accessibilité Handicapé), certification délivrée par un organisme indépendant (**CERQUAL**). Les prestations liées aux labels, d’ordre technique et environnemental, vont jusqu’à limiter les nuisances engendrées par le chantier de construction lui-même. La caractéristique première de l’opération réside dans l’isolation thermique des logements, conçus dans le respect des contraintes **THPE enr** (Très Haute Performance Energétique et énergies renouvelables). Les logements sont chauffés grâce à des pompes à chaleurs Air/Eau et l’eau chaude sanitaire est produite à hauteur de 50% par un système de panneaux solaires. Les bâtiments sont orientés de manière à garder fraîcheur en été et chaleur en hiver. L’ensemble de ces prestations vous permet de réaliser 30% minimum d’économie énergétique par rapport aux logements répondant à la Règlementation thermique de base 2005. La résidence « **TERRE DE PRIVILEGES** » vous permet ainsi de concilier économie de charges et respect de l’environnement.

La vie au quotidien

« **TERRE DE PRIVILEGES** » est située à proximité de nombreux commerces et services, vous facilitant ainsi la vie au quotidien.

Les commerces et services

Vous trouverez dans un rayon de 600m : coiffeur, primeur, boucherie, bar-tabac, restaurant, boulangerie, pharmacie, maison médicale, poste, banque...



Un écrin de verdure

L’entrée principale de « **TERRE DE PRIVILEGES** », située côté Sud, s’ouvre sur une allée bilatérale desservant les 27 logements. La piscine et les espaces verts accessibles depuis le piétonnier protègent la résidence du vis-à-vis et du bruit. L’accès à l’intérieur des jardins privés s’effectue aisément par un portail coulissant ou a la française.

Des places extérieures permettent aux visiteurs de stationner en toute tranquillité. Les jardins clos et arborés finissent de préserver votre intimité. Dans un souci d’économie de charges tous les logements sont raccordés au réseau du canal de Provence. Tous les points d’eau sont équipés de robinets thermostatiques avec interrupteur d’arrêt, côté éclairage, les jardins privatifs sont pourvus de détecteurs crépusculaires.

Supermarché à 1450m environ.

Ecole maternelle et école primaire, Mairie annexe : dans un rayon de 1000m.

Hypermarché, Université, gare sncf : dans un rayon de 6 km.

Vos loisirs

Tennis, golf, plages et sports aquatiques, rugby, gymnase, parcours sportifs, ... dans un rayon de 10 km.